



**BROCANTE :**  
**Dimanche 25 septembre 2022**

**Horaire : de 6h à 17h - Tarif : 7 € les 4 mètres**  
**Vente des emplacements : A la mairie**

(double porte à gauche de l'entrée)

Site : [brocantedesteenwerck.fr](http://brocantedesteenwerck.fr)

✉ : [brocantedesteenwerck@orange.fr](mailto:brocantedesteenwerck@orange.fr)

## RESERVATIONS – EMPLACEMENTS

**!! AUCUNE PLACE NE SERA VENDUE EN DEHORS DES PERMANENCES !!**

### Pour les STEENWERCKOIS

**Les riverains** : (emplacement devant sa porte)

**Le mardi 6 septembre 2022 : de 18h30 à 20h & Le samedi 10 septembre 2022 : de 9h à 12h**



Aucun emplacement non riverain ne sera mis en vente lors de ces permanences  
Les emplacements étant de 4m, les riverains désirant occuper la totalité de la longueur de leur façade devront s'acquitter d'autant d'emplacements concernés.  
Si vous prenez un emplacement qui n'est pas devant chez vous, veuillez fournir l'autorisation du riverain concerné (modèle joint sur l'attestation)

**Les non riverains** :

**Le samedi 10 septembre 2022 : de 14h à 17h**

Sont considérées comme non riveraines les personnes habitants Steenwerck et réservant un emplacement dans la zone concernée par la brocante

### Pour TOUS

Vente des emplacements restants

**Le samedi 17 septembre 2022 : De 9h à 13h**

### AVIS AUX RIVERAINS

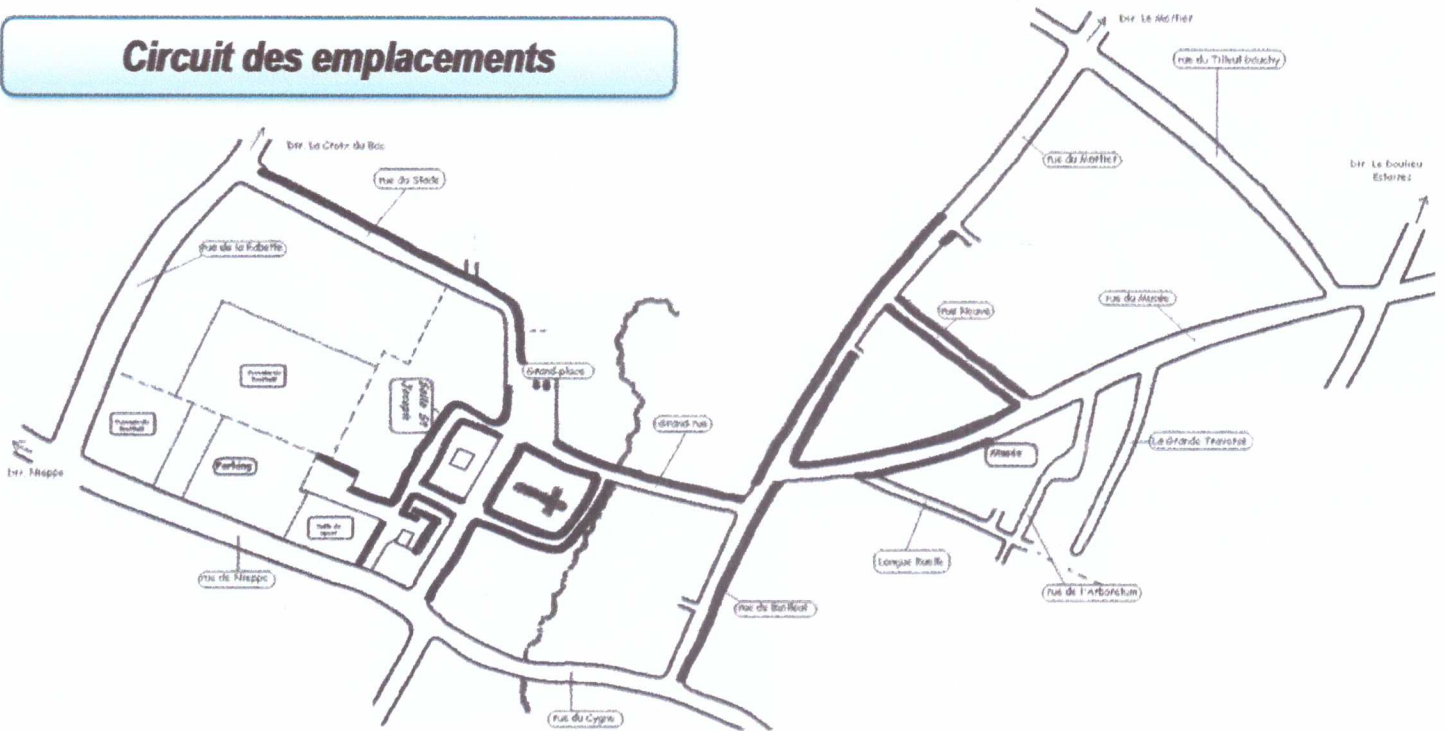


Routes barrées (voir plan ci-joint) merci de prévoir le stationnement de votre véhicule hors de la zone de brocante.

### AVIS AUX COMMERCANTS

Obligation de s'acquitter du prix de l'emplacement utilisé

**Circuit des emplacements**



**Réglementation de la circulation**

**La circulation est interdite :**

Dans toutes les rues où les places sont réservées à la brocante ainsi que le Hameau du Tas de Bois, voir plan ci-dessous.

Une voie de dégagement sera possible par la rue de l'Arborétum pour les habitants de la Longue Ruelle, du Peuplier et du Jardin Debert.

Les rues d'accès à la brocante : rue du Mortier et rue du Musée, restent à double sens. Des panneaux (Route barrée à 1km) seront installés au carrefour de la rue du Tilleul Dauchy

**Stationnement interdit**

